ÉVÈNEMENT [Transformer en *Acte : compte rendu détaillé*] Passé

Appel à projets ASSIST : Bien vivre dans son environnement

Santé-Environnement

Mots clés

one health politique publique transition écologique

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Type d'évènement
Appel à projets

Date
du lundi 8 juillet 2024 au vendredi 20 septembre 2024

Publics :
Professionnels

Lien externe
https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/assist-un-appel-projet-sur-la-sa...

Personne contact

Contact presse
Audrey Danten
audrey.danten@groupe-vyv.fr
06 37 74 04 36

Organisateur

- Association ASSIST *et* Union mutualiste VYV 3

> L'**Union mutualiste VYV 3,** appartenant au **Groupe VYV**, et la **Caisse des Dépôts**, associent leurs savoir-faire, moyens et expertises pour identifier, soutenir puis accélérer et répliquer le déploiement de dispositifs innovants en santé environnementale dans les territoires au sein de l'**association ASSIST**.

En cohérence avec la feuille de route pour la transition écologique et la démarche « One Health » qui réaffirme l'interconnexion des organismes vivants et des écosystèmes - la santé des uns dépendant de celle des autres **cet appel à projet vise également à contribuer à répondre aux préoccupations individuelles** qui augmentent fortement sur les thèmes du réchauffement climatique, de la biodiversité, du bruit et de la pollution, sujets sur lesquels la collectivité dispose de plusieurs leviers pour favoriser la promotion de la santé publique.

Thématiques :

Ancrés dans les enjeux de santé environnementale, les projets devront couvrir un ou plusieurs thèmes suivants :

- Le logement ou le bâti tertiaire
- L'urbanisme
- Les transports
- L'alimentation
- La pollution (sonore, lumineuse, chimique…)
- L'économie circulaire : déchets, eau…
- La biodiversité, de façon induite ou via l'agriculture ou la sylviculture.

Acteurs éligibles :

Cet appel à projets s'adresse en priorité aux porteurs de projet suivants : -

- Collectivités territoriales
- Etablissements et services sanitaires et médico-sociaux, publics ou privés à but non lucratif
- Organismes privés à but non lucratif appartenant à l'économie sociale et solidaire (associations, fondations, mutuelles, etc.)
- Acteurs privés agissant dans le cadre de l'intérêt général.

L'équipe projet devra intégrer un ensemble d'acteurs complémentaires :

- Un professionnel de soins, ou une communauté de professionnels de

soins
- Un acteur territorial
- Des représentants du public cible (les bénéficiaires)
- Un acteur de l'évaluation, dont les compétences peuvent être au sein d'une des structures ci-dessus ou externalisée.

Publics cibles :

Le projet devra viser une population incluant une forme de fragilité géographique (exemple : quartiers politique de la ville), socio-économique ou populationnelle. Cette population reste au choix du candidat, qui devra en démontrer la cohérence avec les priorités territoriales, matérialisée par exemple dans le Plan Régional de Santé (Environnementale), un Contrat local de santé, une COP régionale, un schéma autonomie.

Les projets à destination de la jeunesse seront particulièrement regardés, sans exclusivité ni avantage.

Toute action de médiation autour de la proposition, notamment afin d'en assurer l'acceptabilité sociale et maximiser les effets devra être décrite et valorisée. Des actions d'information et sensibilisation dépassant le public cible seront appréciées.

Vous retrouverez toutes les informations et conditions de cet appel à projet via ce lien.